

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques du Bureau d'audiences publiques en
environnement concernant le

Projet de Réseau structurant de transport en commun à Québec

Un Réseau structurant de transport en commun indispensable pour la ville

Déposé par la Caisse d'économie solidaire Desjardins

22 juillet 2020

La Caisse d'économie solidaire Desjardins

La Caisse d'économie solidaire est une coopérative financière d'envergure spécialisée en économie sociale et dédiée à l'investissement responsable au Québec. Notre volume d'affaires nous place d'ailleurs parmi les acteurs incontournables de la finance solidaire au Québec.

Notre coopérative compte plus de 15 000 membres, dont plus de 3 500 entreprises collectives, associations et syndicats ainsi que plus de 11 600 citoyens engagés. En regroupant l'épargne, nous investissons plus de 650 M\$ dans l'économie sociale du Québec.

Nous travaillons aussi en collaboration avec tous les financiers de l'économie sociale et en partenariat avec les milieux où émergent les projets d'économie sociale.

Notre mission première est de mettre la finance au service d'une société plus juste, plus verte et plus solidaire. Pour ce faire, nous conseillons les citoyens et les organisations en matière d'investissement responsable.

La Caisse a trois points de services : Montréal, Lanaudière et à Québec. 37 personnes travaillent quotidiennement au point de service de Québec, situé au centre-ville sur le boulevard Charest.

Pourquoi la Caisse d'économie solidaire Desjardins s'intéresse-t-elle à la mobilité durable et au Réseau structurant de transport en commun de Québec?

Notre intérêt pour le projet de Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec est en grande partie relié à notre désir de protéger l'environnement et de favoriser le développement durable des collectivités, des valeurs qui sont chères à la Caisse d'économie solidaire.

La Caisse d'économie solidaire réaffirme son soutien au projet de RSTC

La Caisse d'économie solidaire répond à l'invitation du BAPE à émettre notre opinion concernant le projet de Réseau structurant en transport en commun de la ville de Québec.

Nous souhaitons voir le projet se concrétiser, car il contribuera à attirer et à retenir des employés, et il facilitera les déplacements de notre clientèle. Par ailleurs, le projet de Réseau structurant de transport en commun permettra de grandement améliorer l'offre de transport en commun à Québec, et ainsi, de favoriser un transfert modal d'un plus grand nombre de gens, qui délaisseront la voiture pour choisir le transport en commun. Ce faisant, le projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie et d'améliorer la santé de l'ensemble de la population de la région de la Capitale-Nationale.

Ainsi, la Caisse d'économie solidaire tient à réaffirmer son soutien au projet de Réseau structurant de transport en commun. Ce soutien s'est notamment exprimé par la participation à l'élaboration de la campagne **J'ai ma passe**, une campagne de soutien au projet de Réseau structurant de transport en commun de Québec. En effet, la Caisse d'économie solidaire est partenaire de la campagne et a contribué à en faire la promotion en invitant ses employés et ses clients à y adhérer.

Un retard à rattraper

La ville de Québec est la seule ville canadienne de taille comparable à ne pas disposer d'un réseau de transport en commun adéquat et digne des grandes villes¹.

De plus, la ville est actuellement deuxième au Canada et première au Québec en termes de nombre de kilomètres d'autoroutes par 1000 habitants², alors que le transport représente la principale source d'émissions de GES dans la province³.

Dès lors, nous pensons qu'il est temps pour Québec de rattraper son retard en matière de transport en commun et de mobilité durable.

La Caisse d'économie solidaire est donc en faveur du projet de Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec, et que le projet doit se réaliser dans les meilleurs délais.

Les nombreux bénéfices du Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec

La Caisse d'économie solidaire est d'avis que le Réseau structurant de transport en commun est nécessaire, car il crée de nombreux bénéfices autant pour la société et l'environnement que pour l'économie.

Bénéfices pour la société

Le Réseau structurant permettra d'améliorer la santé et la sécurité globale des citoyens. Il permettra aussi d'améliorer leur qualité de vie, tout en permettant à la population d'assister à une amélioration significative de la qualité de l'air⁴.

Bénéfices pour l'environnement

En réduisant l'utilisation de l'auto-solo et en augmentant l'achalandage dans les transports en commun, le Réseau structurant de transport en commun participera directement à la réduction des émissions de GES et par le fait même à la protection du climat et de l'environnement⁵.

Bénéfices pour l'économie

La réduction de la congestion routière, la réduction du temps alloué aux déplacements par tous les usagers (utilisateurs du Réseau ou non), la réduction des coûts d'entretien des infrastructures routières, la création d'emplois, la création de valeur foncière et immobilière et le développement du

¹ « Le Réseau structurant de transport en commun : Bénéfices », J'ai ma passe, juillet 2020, pages 3, URL <https://jaimapasse.org/wp-content/uploads/2020/07/benefices-rstc-1.pdf>

² « Y a-t-il vraiment plus de kilomètres d'autoroute à Québec qu'ailleurs? », Jonathan Lavoie, Radio-Canada, 27 décembre 2018, URL <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1143950/kilometres-autoroutes-quebec-troisieme-lien>

³ « Le Réseau structurant de transport en commun : Bénéfices », J'ai ma passe, juillet 2020, pages 21, URL <https://jaimapasse.org/wp-content/uploads/2020/07/benefices-rstc-1.pdf>

⁴ Tiré de l'étude : « Le Réseau structurant de transport en commun : Bénéfices », J'ai ma passe, juillet 2020, pages 3-31, URL <https://jaimapasse.org/wp-content/uploads/2020/07/benefices-rstc-1.pdf>

⁵ Tiré de l'étude : « Le Réseau structurant de transport en commun : Bénéfices », J'ai ma passe, juillet 2020, pages 3-31, URL <https://jaimapasse.org/wp-content/uploads/2020/07/benefices-rstc-1.pdf>

secteur touristique seront tous des bénéfices économiques évidents de la construction du Réseau structurant⁶.

Recommandations

Bien faire aujourd'hui pour le bénéfice de tous, aujourd'hui et pour les 50 prochaines années

Enfin, la Caisse d'économie solidaire insiste sur l'importance d'agir sans délai alors que le projet est déjà d'une très grande qualité. En effet, celui-ci a été développé à partir d'études et d'enquêtes mesurant les déplacements des citoyen.ne.s d'aujourd'hui, tout en tenant compte de l'augmentation de la population pour les quelques 50 prochaines années.

Nous sommes d'avis que la qualité du projet ne doit pas être compromise par une inflexibilité budgétaire de la part des gouvernements, puisqu'il représente en soi une opportunité de construire une véritable colonne vertébrale en termes de transport en commun pour la ville.

Conclusion

La *Caisse d'économie solidaire est en faveur du Projet de Réseau structurant de transport en commun pour la ville de Québec* pour les multiples raisons qui ont été énoncées tout au long du mémoire, mais aussi **en faveur d'une construction sans délai.**

⁶ Tiré de l'étude : « Le Réseau structurant de transport en commun : Bénéfices », J'ai ma passe, juillet 2020, pages 3-31, URL <https://jaimapasse.org/wp-content/uploads/2020/07/benefices-rstc-1.pdf>